

Samedi 1 décembre 2018

Roulons pour le Téléthon !



Pré-Inscription : 2€ pour le 20 kms et 4€ pour le 35/40 kms

Randonnée VTT dans la forêt du Rouvray

Casque obligatoire, ravitaillement offert

Départ à 13h30 pour le 35/40 kms

Départ à 14h00 pour le 20 kms (libre ou encadré)

Montant intégralement reversé à AFMTELETHON

*Départ : Salle Festive - Complexe Sportif Youri Gagarine
40 rue des coquelicots - 76800 Saint-Etienne du Rouvray*



Saint-Etienne-du-Rouvray

*Pré-inscription en ligne
sur vtclubdurouvray.fr*



VTT Club du Rouvray



Cohésion et Passion

Ne pas jeter sur la voie publique

Samedi 1 décembre 2018

Roulons pour le Téléthon !



Pré-Inscription : 2€ pour le 20 kms et 4€ pour le 35/40 kms

Randonnée VTT dans la forêt du Rouvray

Casque obligatoire, ravitaillement offert

Départ à 13h30 pour le 35/40 kms

Départ à 14h00 pour le 20 kms (libre ou encadré)

Montant intégralement reversé à AFMTELETHON

*Départ : Salle Festive - Complexe Sportif Youri Gagarine
40 rue des coquelicots - 76800 Saint-Etienne du Rouvray*



Saint-Etienne-du-Rouvray

*Pré-inscription en ligne
sur vtclubdurouvray.fr*



VTT Club du Rouvray



Cohésion et Passion

Ne pas jeter sur la voie publique

Informations pratiques

La pré-inscription facilite la tâche des organisateurs et la logistique générale, c'est pourquoi un formulaire est disponible sur le site du club www.vttclubdurouvray.fr jusqu'au 30 novembre.

Pré-inscrits : Le règlement est de **2€ pour le 20 kms et 4€ pour le 35/40 kms**.

Inscription sur place : Le règlement est de **3€ pour le 20 kms et 5€ pour le 35/40 kms**.

Départ à 13h30 pour le 35/40 kms et à 14h00 pour le 20 kms (libre ou encadré)

**Départ : Salle Festive complexe Sportif Youri Gargarine
40 rue des coquelicots 76800 Saint Etienne du Rouvray**

Règlement

- ⇒ Article 1 : Le port du casque est **obligatoire**.
- ⇒ Article 2 : Tout participant à cette manifestation sportive a le devoir moral de respecter les sites traversés (gardez vos déchets pour les jeter à l'arrivée dans les poubelles).
- ⇒ Article 3 : Les organisateurs se réservent le droit, si la situation l'exige, de modifier le parcours ou d'annuler la sortie. De même, certains participants retardés pourront être dirigés sur un parcours plus court.
- ⇒ Article 4 : L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de détérioration ou de vol de matériel.
- ⇒ Article 5 : Les jeunes de moins de 16 ans doivent impérativement être accompagnés par un adulte.
Un adulte peut accompagner plusieurs jeunes.
- ⇒ Article 6 : Tous les participants doivent être couverts par leur assurance personnelle.
- ⇒ Article 7 : Tous les participants devront veiller au strict respect du code de la route.

Bulletin d'Inscription

Nom : **Prénom** :

Ville : **Club** :

Né(e) le :/...../..... **Tél (en cas d'urgence)** :

e-mail :

Nom de l'accompagnateur :
(pour les moins de 16 ans)

Je choisis le parcours : 20 kms/250m 35 kms/550m 40 kms/700m

Je certifie avoir pris connaissance du présent règlement et autorise l'organisateur à publier sur son site web ou au travers de la presse locale des photos sur lesquelles je pourrais être vu.

J'atteste mon aptitude à la pratique de la randonnée en VTT.

Je décharge les organisateurs de toute responsabilité pour tout incident ou accident pouvant survenir pendant la randonnée.

Je déclare accepter en connaissance de cause les risques propres à la pratique du VTT.

Signature avec mention « lu et approuvé »

Informations pratiques

La pré-inscription facilite la tâche des organisateurs et la logistique générale, c'est pourquoi un formulaire est disponible sur le site du club www.vttclubdurouvray.fr jusqu'au 30 novembre.

Pré-inscrits : Le règlement est de **2€ pour le 20 kms et 4€ pour le 35/40 kms**.

Inscription sur place : Le règlement est de **3€ pour le 20 kms et 5€ pour le 35/40 kms**.

Départ à 13h30 pour le 35/40 kms et à 14h00 pour le 20 kms (libre ou encadré)

**Départ : Salle Festive complexe Sportif Youri Gargarine
40 rue des coquelicots 76800 Saint Etienne du Rouvray**

Règlement

- ⇒ Article 1 : Le port du casque est **obligatoire**.
- ⇒ Article 2 : Tout participant à cette manifestation sportive a le devoir moral de respecter les sites traversés (gardez vos déchets pour les jeter à l'arrivée dans les poubelles).
- ⇒ Article 3 : Les organisateurs se réservent le droit, si la situation l'exige, de modifier le parcours ou d'annuler la sortie. De même, certains participants retardés pourront être dirigés sur un parcours plus court.
- ⇒ Article 4 : L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de détérioration ou de vol de matériel.
- ⇒ Article 5 : Les jeunes de moins de 16 ans doivent impérativement être accompagnés par un adulte.
Un adulte peut accompagner plusieurs jeunes.
- ⇒ Article 6 : Tous les participants doivent être couverts par leur assurance personnelle.
- ⇒ Article 7 : Tous les participants devront veiller au strict respect du code de la route.

Bulletin d'Inscription

Nom : **Prénom** :

Ville : **Club** :

Né(e) le :/...../..... **Tél (en cas d'urgence)** :

e-mail :

Nom de l'accompagnateur :
(pour les moins de 16 ans)

Je choisis le parcours : 20 kms/250m 35 kms/550m 40 kms/700m

Je certifie avoir pris connaissance du présent règlement et autorise l'organisateur à publier sur son site web ou au travers de la presse locale des photos sur lesquelles je pourrais être vu.

J'atteste mon aptitude à la pratique de la randonnée en VTT.

Je décharge les organisateurs de toute responsabilité pour tout incident ou accident pouvant survenir pendant la randonnée.

Je déclare accepter en connaissance de cause les risques propres à la pratique du VTT.

Signature avec mention « lu et approuvé »